



POUR LA SURVIE DE CHAPELLE DARBLAY, ARJOWIGGINS WIZERNES ET CHARAVINES

On s'invite « chez eux » le 20 mars

Un an que les salariés d'Arjowiggins Wizernes tiennent à bout de bras l'existence de leur entreprise, rentable et pourtant condamnée! L'accord du 10 avril 2014 préparé dans le secret par le gouvernement, la Banque publique d'investissement (BPI), les banquiers privés et l'état major Sequana/Antalis/ArjoWiggins. Arjowiggins veut tout détruire et continue d'empêcher toute reprise. Aucune négociation, si ce n'est le plan de licenciements... Alors, la lutte continue.

A Chapelle Darblay Grand-Couronne, un délai vient d'être obtenu malgré l'opposition d'UPM, le propriétaire déserteur. L'heure est plus que jamais au combat après la réussite de la manifestation inter-professionnelle du 17 mars à Rouen. Si les 196 licenciements sont prononcés avec la fermeture de la MP3, l'avenir de toute l'usine, unique lieu de production nationale du papier journal, est compromis à court terme.

Aux Papeteries de Condat, chez Smurfit Kappa et dans bien d'autres entreprises,

les salariés sont obligés d'employer d'énormes moyens pour imposer leurs revendications dans le cadre pourtant légal des « négociations annuelles obligatoires ».

Voilà la réalité d'en bas, des usines, du terrain. Celle des équipes syndicales Filpac-CGT avec les salariés. Mais, alors que rien ne bouge de sérieux côté dénouement heureux de ces conflits, voilà le 20 mars!

C'EST QUOI, CE 20 MARS ?

Un « Symposium »... Quoi? Un « Symposium interconventionnel dialogue social et réindustrialisation ». Traduction ? Pendant que les usines sont massacrées, que les salaires régressent et que la complémentaire santé est livrée aux patrons, « ils » se réunissent avec leur gouvernement.

Qui, « ils » ? Pas le peuple, pas les salariés... À la Maison de la Chimie à Paris, les patrons se réunissent entre eux, ceux de la Chimie, de la filière papetière, de l'imprimerie de Labeur. François Rebsamen – ministre du

Travail –, Emmanuel Macron – ministre de l'Economie, de l'Industrie, du Numérique – seront présents à leur service, accompagnés de la CFTD, toujours prête...

Qu'est-ce que ça peut nous faire ? Le plus grand mal, car leur ordre du jour nous concerne directement. Ils veulent établir un accord des branches présentes contre le droit social, les conventions collectives, le droit syndical de façon à aligner le tout sur le modèle libéral européen. Et il aurait fallu que la CGT collabore ? Eh bien non ! la défense des salariés, des emplois, des salaires est à l'opposé de ce « Symposium » !

RENDEZ-VOUS LE 20 MARS À PARIS

- Pour la survie et la pérennité des usines Chapelle Darblay, Arjowiggins et de leurs emplois,
- Pour une augmentation générale des salaires,
- Pour une couverture sociale complémentaire santé,

ALLONS DÉFENDRE NOS REVENDICATIONS LE 20 MARS À PARIS !



Les mots pour les mots pour

À ce « SYMPOSIUM » du 20 mars, ils nous parlent de dialogue social et de « réindustrialisation ». Pendant qu'en bas il n'y a pas de dialogue social, mais une casse industrielle sans précédent.

Pourquoi ces mots du mensonge ?

Quels sont leurs buts ?

1 Comment détruire le modèle social dans la filière papetière ?

Le premier forum du 20 mars a ce but : flexibiliser le droit social et le subordonner à la compétitivité. Cela veut dire quoi ? Le droit social, pour le patronat et le gouvernement, est un obstacle à l'embauche. Les employeurs auraient « peur d'embaucher » parce que le Code du Travail est trop épais, trop protecteur. « Terrorisés » par les conventions collectives et la présence syndicale également, ils seraient « obligés » non seulement de bloquer les embauches des jeunes, mais de licencier les plus âgés. voire de détruire les entreprises coulées par les lois sociales trop contraignantes. Bref, salarié, tes droits sont responsables du chômage.

Quels mots emploient-ils ? Citation : « L'ordre public social et la place du dialogue social sont-ils encore des variables pertinentes ? ». Traduction ? Vu la concurrence acharnée due à cette mondialisation qui met en concurrence tous les salariés entre eux, les travailleurs doivent admettre que le droit social doit être liquidé parce qu'il coûte trop cher par rapport au droit social brésilien ou chinois.

2 Parler de dialogue social et tuer les conventions collectives ?

Le deuxième forum du 20 mars appelle au meurtre : « La convention collective a-t-elle encore un avenir ? » La convention collective, c'est ce qui permet au salarié isolé de s'appuyer sur ce texte, qui a force de loi, pour ne pas avoir à négocier seul la grille des métiers et des salaires, le temps de travail, les congés payés, la protection sociale, et bien d'autres choses encore. La convention collective est l'acquis social majeur de la grève générale de mai-juin 1936 et du Front populaire.

Il leur faut unir les forces du gouvernement et des syndicats d'employeurs pour isoler le salarié, le réduire à une transaction individuelle, seul dans le bureau de la RH. C'est le modèle de la « rupture conventionnelle » de 2008, qui renforce l'arbitraire des licenciements et liquide le droit du licenciement économique. La loi Macron, jamais votée et pourtant adoptée, reprend ce modèle libéral. Ce « Symposium » imprimeries de Labeur, Chimie, Filière papetière n'a d'autre fonction de la mettre en œuvre.

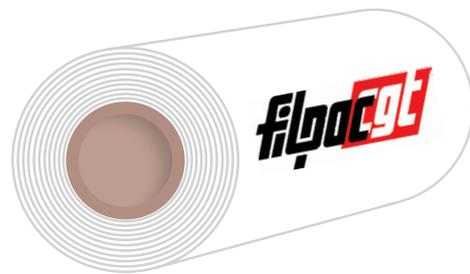
Quels mots emploient-ils ? Citation : « Comment renforcer la légitimité des partenaires sociaux ? » Grosse ruse... Il s'agit pour eux de conforter ceux des syndicats qui acceptent la liquidation des conventions collectives et d'entrer dans un dialogue social qui ne peut que carburer au rabais, puisqu'il faudrait l'adapter aux seules exigences de la compétitivité.

3 L'Union européenne comme outil contre la filière papetière

Le troisième forum du 20 mars a comme thème central : « Le levier européen est-il un niveau pertinent pour accélérer les réformes en France ? » On sait bien que l'Union européenne est un outil libéral constitué autour de la Banque centrale, du Fond monétaire international et des commissaires de Bruxelles. La Troïka... D'ailleurs, les groupes qui licencient – UPM, Stora Enso, Arjowiggins-Antalis – ont bien compris que cette zone européenne était un terrain d'exercice de l'arbitraire patronal en toute impunité. Eh bien, le Symposium veut étendre cet espace européen de non-droit au moindre recoin de la filière papetière.

Mais le mot le plus mensonger est celui de « réforme ». Voilà des mois et des années qu'ils pleurent, « la France n'est pas réformable », « il faut accélérer les réformes », « Bruxelles veut plus de réformes ». Il ne s'agit pas de réforme, mais de contre-réforme antisociale. Ils veulent raboter le droit français au rang du non-droit européen. C'est une réforme, ça ? Le mot juste, c'est « destruction ».

le dire, nous mentir



4 Dans la filière papetière, il faut embrasser son patron !

Pour clore cette belle journée de guerre sociale, dans le quatrième et dernier forum, patrons et ministres lancent cet appel : « Employeurs syndicats : de frères ennemis à partenaires, une relation durable à construire ». Que veulent-ils ? Ne tolérer de présence syndicale que si elle est domestiquée, transformée en collaborateurs syndicaux unis avec les patrons pour éliminer toute revendication sociale dans le cadre économique libéral. C'est le sens de l'accord de juin 2011 entre le Medef, la CGPME, l'UPA, la CFTD, la CFTC et la CGC.

Les mots ? L'alliance Capital Travail, vieille histoire, est recyclée à l'heure de la crise économique : « Quelle stratégie d'alliance pour retrouver une industrie compétitive et réindustrialiser la France ? » Voilà pourquoi ce Symposium. Les employeurs et les ministres adhèrent à un même objectif, transformer le syndicalisme pour l'adapter au temps du non-droit et du chômage de masse.

UNIDIS, EN PARTENARIAT AVEC
LA FÉDÉRATION DE LA PLASTURGIE, UNIC ET ELIPSO
PRÉSENTE

1^{ER} SYMPOSIUM INTERCONVENTIONNEL
DIALOGUE SOCIAL & RÉINDUSTRIALISATION

Le modèle social français à l'épreuve du changement :

**Quelle recomposition du paysage conventionnel ?
Quel avenir pour la régulation conventionnelle de branche ?**

20 MARS 2015 · PARIS

Sous le Haut Patronage du Ministère du Travail, de l'Emploi,
de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

M. François REBSAMEN, Ministre du Travail,
de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

M. Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique

Avec la participation de **M. Henri MALOSSE**,
Président du Comité économique et social européen

FÉDÉRATION DE LA PLASTURGIE ET DES COMPOSÉS UNIDIS unic elipso

EUROSITE · 28 AVENUE GEORGE V · PARIS 8^e

Ⓜ Ligne 1 / George V - Ligne 9 / Alma Marceau
Ⓜ Lignes 32, 42, 63, 72, 73, 80 et 92
Ⓜ Vinci Champs-Élysées et Alma George V

PUBLIC
Chefs d'entreprise, Dirigeants
Directeurs et responsables ressources humaines,
Responsables d'organisation professionnelle

Les revendications que porte la Filpac-CGT le 20 mars ?

 Arrêt immédiat de toute répression syndicale, notamment celle qui vise le responsable de la coordination CGT à Autajon et les délégués CGT UPM Raflatac;

 Respect du droit syndical à représenter et défendre les salariés en toute indépendance à l'égard de l'employeur et du gouvernement;

 Suspension de toutes les fermetures d'entreprises – celles d'Arjowiggins Wizernes et Charavines en particulier –, suspension de tous les licenciements afin d'examiner les filières industrielles, papetière comme imprimeries, sous l'angle le plus important, celui des besoins en papier, en carton et en productions imprimées;

 Si un état major de groupe, national et international – comme UPM, Arjowiggins, Stora Enso, CPI – prétend fermer une entreprise, qu'il rembourse les aides publiques reçues, renonce au CICE, soit obligé d'assurer la continuité des contrats de travail, le temps qu'un repreneur se manifeste;

 Droit de recours suspensif du comité d'entreprise sur la décision du propriétaire de fermer ou de céder une machine, une entreprise, une filiale, ou un service;

 Obligation pour l'entrepreneur qui renonce à l'entreprise d'ouvrir les droits de cession et interdiction d'empêcher cette cession;

 Application du Code d'expropriation pour cause d'intérêt public à tout entrepreneur qui renonce à ses obligations de propriétaire tout en prétendant continuer à exercer ses prérogatives;

 Réduction du temps de travail à salaire égal pour permettre immédiatement l'embauche de jeunes sans emploi;

 Augmentation générale des salaires financés par un prélèvement sur les opérations financières des groupes, leurs cotations en Bourse;

 Consultation permanente de tous les salariés sur les décisions stratégiques du groupe ou de l'entreprise par l'intermédiaire des organisations syndicales indépendantes de l'employeur et du gouvernement.

Dans les imprimeries aussi !

Dialogue social – Autajon, leader du secteur packaging, pratique la répression pour les délégué-e-s de la CGT et les remerciements et félicitations pour ceux qui collaborent à sa politique antisociale. En montant une cabale contre le responsable de la coordination CGT d'Autajon, afin de le licencier, la direction espère décapiter l'organisation syndicale et intimider les autres élu-e-s et délégué-e-s de France.

Licenciements – CPI Bussière supprime 50 % de l'effectif. Après les licenciements de 2010, seuls 60 salarié-e-s sont rescapés au lieu des 220. La stratégie privilégie le remboursement du nouveau pool bancaire créancier.

Liquidation – Mise en redressement de la SEGO, de l'imprimerie de Mary-sur-Marne, de Floch en Mayenne.

Fermetures d'entreprises – Elles continuent parallèlement à une concentration. Certains comme Maury continuent de pratiquer des rachats d'entreprise, exemple Rockson.

Respect des accords conventionnels – Une véritable offensive de l'UNIC et des employeurs contre l'accord sur le temps de travail de 1999 (accord 35 heures), notamment sur le paiement et le contingent des heures supplémentaires. Plusieurs procédures judiciaires en cours, dont 2 en cassation et des dénonciations toujours plus nombreuses avec chantage à l'emploi à la clef et « dézingage » des délégué-e-s récalcitrants.



Fédération des travailleurs des Industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

263, rue de Paris – case 426 – 93514 Montreuil cedex

Téléphone : 01 55 82 85 74 – Fax : 01 55 82 85 67 – filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr – Facebook : filpaccgt – Twitter : @Filpaccgt